

Direction Générale des Douanes

Abidjan, le **10 SEP 2015**



N° **240** /MP/EF/DGD-15

NOTE DE SERVICE

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux et Régionaux

Objet: Désignation des participants
au séminaire de formation au contentieux douanier

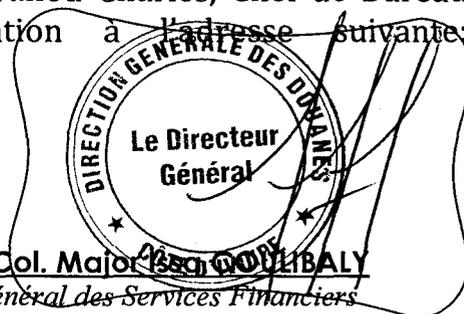
Dans le cadre de la modernisation de l'Administration douanière et du renforcement des capacités du personnel, le Projet d'Appui à la mise en œuvre d'une Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (PAGAR) organise en collaboration avec la Direction de la Règlementation et du Contentieux, une formation au contentieux douanier.

Cette formation a pour objet la formation des formateurs. Les auditeurs devront avoir une bonne connaissance du droit douanier ou un profil de juriste, et être capables de restituer les acquis et donner une bonne compréhension des spécificités du droit douanier par rapport au droit commun.

Afin de garantir le succès de cette formation, j'invite les responsables des Directions ci-dessous à désigner chacun deux (02) participants ayant le profil requis. Ce sont :

- Direction de la Règlementation et du Contentieux (DRC) ;
- Direction des Enquêtes Douanières (DED) ;
- Direction de la Surveillance et des Interventions (DSI) ;
- Direction des Services Aéroportuaire (DSA) ;
- Direction des Services du Port et des Services Spéciaux (DSPSS) ;
- Direction des Régimes Economiques (DRE) ;
- Direction de la Formation ;
- Direction Régionale Aboisso ;
- Direction Régionale San-Pédro ;
- Direction Régionale Bouaké ;
- Direction Régionale Abengourou ;
- Direction Régionale Yamoussoukro.

Les noms, numéros de téléphone et adresses électroniques des agents désignés doivent être communiqués auprès du Cdt GnakaléYahou Charles, Chef de Bureau des Poursuites, coordonnateur de la formation à l'adresse suivante: gnakalecharles@yahoo.fr, cel 01 22 56 44.



Col. Major Issa OULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National